

### L'objectif

Développer et mettre à disposition des futurs et actuels « agriméthanisateurs » des références locales, testées en conditions réelles du potentiel de production des CIVEs. Ceci pour permettre de contribuer à alimenter les digesteurs en évitant la concurrence sur les ressources pour les troupeaux et en recherchant l'équilibre économique et environnemental.

### Le public

- Agriculteurs avec projet de méthanisation
- Agriculteurs ayant déjà un méthaniseur
- Conseillers

### Le projet

#### Produire des CIVEs pour alimenter les méthaniseurs Normands

Le nombre de méthaniseurs et de projets de méthanisation reste en constante progression, avec une nette accélération en 2018. Dans les secteurs essentiellement ruraux de la Normandie (hormis la Vallée de Seine), les gisements disponibles sont avant tout produits par les agriculteurs. Dans les secteurs d'élevage mais aussi de plaine, la principale marge de manœuvre sur le sourcing sont les CIVE = Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique.

Thématique peu travaillée jusque-là par la recherche appliquée et par le monde (industriel) de la méthanisation, les agriculteurs n'ayant pas d'autre source de matière ont grand besoin d'appui pour le développement de leur projet de diversification et de production d'énergie, valorisée en électricité ou biométhane.

Les **premiers essais de ce programme ont été implantés en juillet 2018**, suite aux travaux initiés sous l'impulsion du groupe d'Agri gaz à Vire (14). Il faut tester un large panel d'espèces, variétés, contextes pédo-climatiques afin que les futurs agriméthanisateurs puissent avoir des clés de décision

Le second essai a été implanté en 2 fois avec également une modalité « avec et sans fertilisation » : en août et en septembre 2018. Toujours dans un esprit de multiplier les modalités afin d'apporter un maximum de clés de décisions à nos agriméthanisateurs.

**Pour 2019, les essais vont être reconduits** sur d'autres parcelles, dans d'autres contextes pédo-climatiques et avec davantage de travail sur les variétés.

Une action  
du PRDAR  
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Avec le soutien :

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



## Les chiffres clés

**17** participants à la 1ère visite d'essai le 30 octobre 2018

**37** modalités testées sur 2 plateformes dans l'Orne (1 secteur bocage et 1 secteur Perche Sud)

## En image

**Visite plate-forme CIVE**  
**Vitrine 2018 – CIVE été + hiver**

**Plan de travail** 17 juin 2018

**Organisation** 10h00 à 12h00  
Semencier monographe : 2 modalités maïs  
Semencier céréales pour le maïs

**Fertilisation** 40 N/ha fongeur

**Désherbage** 23/09/18 sur résultats maïs  
Cultif. 0,25 - Météo 0,25 - Ammoniac 0,25

**Récolte** 25 octobre 2018

Essai principal semencier (sur 40 modalités)	Type	Caractéristiques
Maïs	Grainière	Sensibilité concurrence
Blé	Autotrophe	Besoin chaleur Risque sclérotinia
Ray Grass d'hiver	Grainière	Besoin d'humidité
Legume 0/0/0	Grainière	Capacité à interrompre son cycle difficile sur la parcelle
Legume	Grainière	Nécessité d'ajuster pour éviter la perte de sève
Verre	Agrobiologique	Vigilance et intensifier en association

**Résultats**

En partenariat avec:

Les panneaux présentés sont accessibles sur les sites Internet des Chambres d'Agriculture de Normandie.



**C.I.V.E.**  
Intérêts et références

**CIVE d'été ou CIVE d'hiver...ou les 2 ?**

**Quoi des CIVE ? Quels intérêts ?**  
Bures intermédiaires, peu d'impact sur l'assolement global  
Bures avec potentiels **BIOGAZ** intéressants  
ouverture des sols et captage d'azote  
versification des rotations  
allocation biodiversité

**CIVE d'hiver** : période d'interculture longue (septembre à avril)  
Semis 15/09 - 1/10 des pluviométrie annoncée

**CIVE d'été** : période d'interculture courte (juillet à octobre)  
Ete : 20/06 ou avant - 1/07

25 modalités de BIP - différences non significatives

Evolution des rendements - de Août à Juin

- Recherche de l'optimum de rendement > BIP
- Bien évaluer son coût, son seuil de rentabilité
- Place dans la succession

seuils de rendement dépendants de chaque condition, de chaque unité

**6 t/ha** pour couvrir le coût complet, et de **2 t/ha** pour le coût « cash » (intrants)

**Les CIVE - Rechercher la bonne espèce et la productivité**  
Contexte pédoclimatique  
quence de culture

En partenariat avec:



## En savoir plus

### Le projet

Elise VANDERMEERSCH - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 33 81 77 90 - [elise.vandermeersch@normandie.chambagri.fr](mailto:elise.vandermeersch@normandie.chambagri.fr)

Mathieu POIRIER - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 32 47 35 79 - [mathieu.poirier@normandie.chambagri.fr](mailto:mathieu.poirier@normandie.chambagri.fr)

L'action **AE02 « Energie et Biomasse »** du PRDAR Normand

Mathieu POIRIER - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 32 47 35 79 - [mathieu.poirier@normandie.chambagri.fr](mailto:mathieu.poirier@normandie.chambagri.fr)

**Le PRDAR Normand 2014-2020.**

**La triple performance au service d'une agriculture durable.**

A découvrir sur [www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)